

IMMOBILIER RESIDENTIEL (montants TTC) :

- Honoraires réglés par le propriétaire calculés sur le prix net vendeur :

Jusqu'à 500.000 €	De 501.000 € à 1.000.000 €	De 1.000.001 € à 5.000.000 €	Au-delà de 5.000.001 €
6%	5%	4,5%	4%

- Honoraires réglés par le bailleur :

Résidence principale du locataire	Résidence secondaire du locataire ou bail société
1 mois de loyer charges incluses	1 mois de loyer charges incluses

- Honoraires réglés par le locataire en résidence principale :

Frais de dossier, de visite et de rédaction du bail	Frais d'état des lieux
12€/m ²	3€/m ²

- Honoraires réglés par le locataire en résidence secondaire ou bail société :
12% du loyer annuel hors charges

- Mandat de recherche à l'achat :
3% du prix net vendeur, en sus des honoraires de l'agent du vendeur

- Mandat de recherche à la location :
12% du loyer annuel hors charges, en sus des honoraires de l'agent du bailleur.